

Formation d'Organisateurs d'Epreuve de Club (OEC) en 2013

Les directives fédérales imposent désormais aux clubs ayant une ou plusieurs équipes engagées en divisions nationales, d'avoir un OEC ou un Arbitre en titre parmi leurs licenciés.

Une troisième formation d'OEC débutera en Bretagne le dimanche 10 février 2013, au golf de La Freslonnière, sous réserve d'avoir au moins une dizaine de personnes inscrites. Elle est ouverte à tout licencié de la Ligue présenté par son propre club. Les modalités pratiques du premier stage seront communiquées en temps opportun aux personnes intéressées. A l'issue du cursus 2013, il est envisagé d'adopter une fréquence de formation bisannuelle en Bretagne (dans ce cas, le cursus suivant se déroulera en 2015).

Le cursus OEC se déroule en 5 stages (3 stages théoriques, 1 stage RMS-Clubs et 1 stage "terrain" en épreuve fédérale) et donne lieu à l'attribution d'une attestation de suivi de formation. Les frais de déplacement engagés par les stagiaires au cours de leur formation (transport, restauration et éventuel hébergement), sont à la charge de leur club respectif.

Les clubs intéressés par cette formation OEC 2013 peuvent inscrire dès à présent leurs licenciés volontaires auprès du secrétariat de la Ligue de Bretagne. Le nombre de candidats sera limité (à environ 24 personnes) afin de respecter la capacité d'accueil des golfs qui veulent bien recevoir gracieusement les divers stages de la formation. Une priorité sera donnée le cas échéant aux clubs n'ayant pas encore d'OEC ou d'Arbitre dans leurs rangs.

Les personnes intéressées peuvent obtenir des informations complémentaires en contactant directement les formateurs de la Ligue :

- Jean Noël Arzul : Tél : 06 66 75 81 06 - Mail : jng.arzul@orange.fr

- Jacques Caulet : Tél : 06 30 21 68 84 - Mail : jacques.caulet@wanadoo.fr